

2024

HAUT-VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE

SMC

SYNDICAT MIXTE A LA CARTE

écho

de la Sèvre Niortaise amont et Affluents

Lettre d'information du Contrat Territorial Milieux Aquatiques

L'année 2024, deuxième année du CTMA Sèvre niortaise amont et affluents a été marquée par un hiver et un printemps pluvieux. Météo France a classé le printemps 2024, comme le 4^{ème} printemps le plus arrosé en France jamais enregistré.

Ces conditions exceptionnelles n'ont pas permis la réalisation des mesures de terrain prévues au printemps pour le chantier sur la Sèvre niortaise à Brieuil (Chenay, Exoudun), ce qui a engendré un retard dans la programmation de ce chantier d'envergure : 2 km de restauration morphologique et de travaux de petites continuités, qui sont reportés à l'été 2025.

Malgré tout, de nombreux chantiers ont pu être réalisés au cours de l'été, principalement sur le Magnerolles (affluent rive droite de la Sèvre, sur les communes de Nanteuil et Soudan, classé en site Natura 2000).

Plusieurs études et groupes de travaux ont également été menés, notamment sur l'enjeu ruissellement et zone d'expansion de crue, sur le bassin versant entre Exoudun et Saint-Maixent-l'Ecole. Un autre projet a démarré sur le bassin versant du Pamproux sur la qualité de l'eau, en partenariat avec le SERTAD et le CPIE de Gâtine Poitevine. Le Pamproux, principal affluent de la Sèvre est aussi le principal contributeur de nitrates et pesticides qui transitent jusqu'au captage d'eau potable de la Corbelière.

2024 aura été une année riche en échanges pour le service qui accompagne également les riverains sur l'entretien courant des cours d'eau dont ils ont la charge.



Le changement climatique entraîne des événements plus violents ainsi que l'intensification des phénomènes d'évapotranspiration engendrant l'assèchement des sols. La répercussion sur les cours d'eau est une hausse de la température de l'eau et une diminution des débits.

Il est d'autant plus important dans ce contexte de conserver une ripisylve bien développée et plus largement de préserver des couverts végétaux et des espaces boisés sur les versants (haies, bosquets, arbres isolés).

Les arbres ont l'avantage, en plus de maintenir les berges, filtrer l'eau et apporter refuge aux hommes et aux animaux, d'être de véritables régulateurs capables de générer leur propre microclimat.





Un programme de restauration du Magnerolles

Le Magnerolles, un affluent prioritaire en mauvais état

Depuis plusieurs années, il est constaté une baisse de ses débits entraînant des assèchs de plus en plus précoces et de plus en plus sévères. On constate également une accélération de ses crues et décrues et une perte de biodiversité.

Les chantiers menés sur le Magnerolles visent principalement à préserver le débit de ses sources en restaurant leur morphologie, ainsi que celle du lit mineur. La pose de clôtures et les aménagements pastoraux permettent de les protéger du piétinement des troupeaux. Les travaux sont menés en concertation avec les agriculteurs et ont été réalisés en régie.

Des suivis biologiques sont mis en place afin d'évaluer l'impact des travaux sur la faune et la flore. Inventaire piscicoles, invertébrés, espèces protégées, suivis morphologiques et photographiques sont réalisés avant les chantiers puis reproduits à l'identique quelques années après.

Lors de la restauration de la source de la Grenouillère, il a été réalisé l'effacement de la mare sur source, le retalutage des berges en pente douce et la pose d'une clôture.



AVANT

Avant : envasement, présence d'algues filamenteuse, réchauffement de l'eau, berges érodées et abruptes.

Après : restauration naturelle du lit du cours d'eau, sédimentation de la vase et reprise de la végétation. Pose d'une clôture pour préserver la zone humide du piétinement des bovins.



APRES



APRES



La restauration morphologique du Magnerolles en 2024 a concerné 2 secteurs : la prairie de Soudan sur plus de 400 ml et son affluent aux Tines sur 280 ml. Les travaux ont consisté en la rehausse du lit incisé, le renforcement des radiers, la reprise des berges dégradées par les bovins, la pose de clôtures, la création de points d'abreuvement et la restauration des gués existants.



AVANT

← Dégradation des berges et gué à restaurer



APRES



AVANT

Lit incisé, berges érodées, lit envasé



AVANT



APRES



APRES



Toujours sur le Magnerolles, un chantier de restauration de la continuité écologique a été réalisé au pont de Pigerat :



Avant : présence d'une chute en sortie d'ouvrage et problème d'étanchéité.



Après : réhausse de la lame d'eau de 10 cm pour supprimer la chute par une recharge en pierres en aval et reprise de l'étanchéité.

Zoom sur l'étude ruissellement et zone d'expansion de crue

Une étude avec le CEREMA a été lancée en fin d'année 2023 et s'est poursuivie cette année avec 2 ateliers de co-construction réunissant les acteurs concernés (élus, riverains, agriculteurs sur la portion de la Sèvre niortaise et de ses affluents entre Exoudun et Saint-Maixent-l'Ecole).

L'objectif de cette étude et du plan d'actions qui en découlera est de ralentir l'eau et favoriser son infiltration le plus possible en amont des bassins versants, grâce à des actions fondées sur la nature (haies, mares, fossés, talus, travaux de restauration morphologique des cours d'eau). Le but étant de limiter l'ampleur des inondations en aval où il y a les enjeux les plus forts, comme les bourgs de La Mothe-Saint-Héray et Saint-Maixent-l'Ecole et le hameau de Pallu.

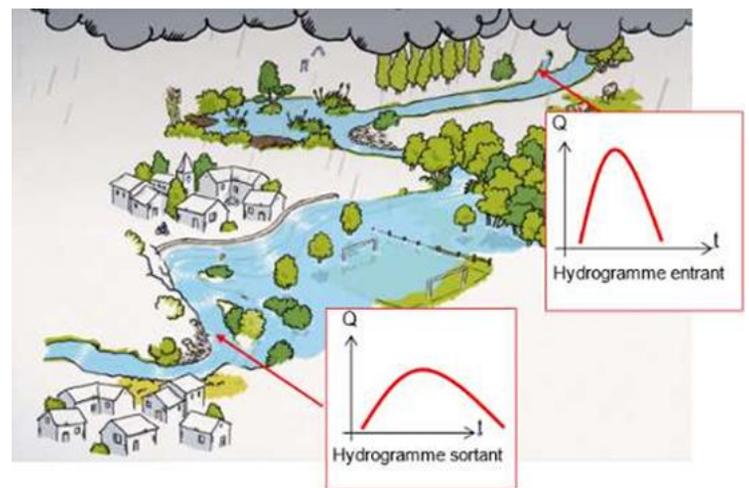


Figure 1: Illustration du ralentissement dynamique

Source : © agence de l'eau du Rhône Méditerranée Corse / Big Bang Communication



Ce type d'actions contribue également à améliorer la qualité de l'eau et la résilience des territoires au changement climatique.

Les cartographies réalisées avec le CEREMA permettent de localiser les secteurs inondables et les chemins préférentiels de l'eau ou zones de ruissellement, afin de cibler les actions sur ces secteurs, pour plus d'efficacité. Les groupes de travail ont permis de localiser les différents types d'actions possibles et de les prioriser, afin de définir un programme d'actions multi partenarial.





Les actions de communication et de sensibilisation

Chaque année plusieurs actions de communication et de sensibilisation sont menées dans le cadre du CTMA à destination de tous les publics. Ces actions sont menées en partenariat avec d'autres acteurs du territoire, afin de varier les regards et partager nos savoirs.

Une animation a été organisée à Exireuil, lors de la **journée mondiale des zones humides** avec la **Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique des Deux-Sèvres**, sur le site de l'ancien plan d'eau fédéral. Le plan d'eau a été effacé en 2024, afin de restaurer le lit du cours d'eau et la zone humide. Ce site est désormais géré par le **Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine**.



Un programme pédagogique à destination des primaires sur le thème de la rivière avec 3 ½ journées d'animation par classes et 6 classes sensibilisées en 2024. En partenariat avec le **CPIE**, **DSNE** et le **GODS**.



Un ciné débat à l'Espace Agapit en partenariat avec le **SERTAD** autour du film *Paysans du ciel à la terre*, en présence du réalisateur (100 spectateurs + 150 spectateurs scolaires l'après-midi).



Un concours photo amateur sur le thème des petits cours d'eau et des zones humides du territoire en partenariat avec **Camera natura**,



et plein d'autres animations que nous avons eu le plaisir de vous proposer cette année !



Co-portage



Financeurs



Principaux partenaires institutionnels



Maîtres d'ouvrage



Partenaires techniques



Syndicat des Eaux
du Centre-Ouest



Les AAPPMA
du territoire

Nos contacts

Siège social : SMC Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine
3 route de Verdeil - 79800 Sainte-Éanne

Adresse postale :

BP 10023 - 79403 Saint-Maixent-l'École Cedex

 05 49 05 37 10

 accueil@smc79.fr

 [SyndicatSMC79](https://www.facebook.com/SyndicatSMC79)

HAUT-VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE



Directeur de la publication : le Président
du SMC

Conception : Service Rivières

Photos : SMC, illustration Freepick,
agence de l'eau

Date de publication juin 2025